

**INTITULE DU POSTE** ENSA GRENOBLE\_2021-775132\_PR\_SHSA\_1

90 caractères au maximum, espaces compris – merci de respecter la syntaxe ci-dessus

**INTITULE LONG DU POSTE**

Professeur / Sciences de l'Homme et de la Société pour l'Architecture / Catégorie 1

90 caractères au maximum, espaces compris – merci de respecter la syntaxe ci-dessus

**ELEMENTS ADMINISTRATIFS (A compléter par le BCPRE)**

Corps (pour les postes ouverts aux titulaires)	PROFARCH
Catégorie	A
Poste ouvert aux titulaires et aux contractuels	Oui
Domaine fonctionnel	Enseignement supérieur recherche
Emploi de référence	RMCC : RCH03A – RMFP : ERENS001
Date de vacance de l'emploi	01/09/2022

**LOCALISATION DU POSTE**

Région	Auvergne Rhône Alpes
Département	Isère
Adresse	60, avenue de Constantine, Grenoble

**EMPLOYEUR – présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement**

1 500 caractères au maximum, espaces compris

L'ENSAG a le souci de former des architectes compétents et capables d'esprit critique, préparés à l'évolution des métiers et à la diversité des modes d'exercice, ouverts aux questions sociales et environnementales. Pour cela elle développe une pédagogie par l'approche virtuelle et analogique du projet mais également par l'expérimentation permettant de conjuguer étroitement conception et réalisation. Ses domaines d'excellence couvrent les ambiances, les cultures constructives, la montagne, l'adaptation à la transition écologique & solidaire, la pédagogie expérientielle, le numérique, la médiation.

L'école déploie sa nouvelle offre de formation depuis la rentrée 2021. Au-delà de l'offre LMD et de l'HMONP, elle propose des cursus pluridisciplinaires partenariaux : en SHS (parcours archi, urba, Sc Po), en art et design (Master Design), en ingénierie (partenariat archi/ingé, mastère TEET). Elle porte un DSA sur les architectures de terre.

L'ENSAG est un établissement-composante de l'Université Grenoble Alpes depuis janvier 2020. Elle a développé à ce titre de très nombreuses collaborations pédagogiques et scientifiques. Elle est membre fondateur des Grands Ateliers Innovation Architecture, plateforme d'expérimentation à échelle 1, ainsi que d'amàco.

L'école en chiffres : 950 étudiants, 240 enseignants chercheurs et intervenants, 50 personnels administratifs et d'appui, 3 unités de recherche, une 50<sup>aine</sup> de doctorants, une 60<sup>aine</sup> d'accords internationaux

## DESCRIPTIF DE L'EMPLOYEUR – *présentation des activités scientifiques de l'école*

3 000 caractères au maximum, espaces compris

L'ENSAG, depuis longtemps engagée dans une démarche de recherche architecturale et urbaine, est reconnue comme un pôle important en France comme à l'étranger. Elle est repérée pour la vitalité et la qualité de la recherche qui y est conduite, ses domaines d'excellence et sa capacité à assurer des coopérations scientifiques, culturelles et professionnelles à diverses échelles.

Elle accueille 3 équipes de recherche, membres de l'école doctorale "Sciences de l'Homme du Politique et du Territoire" de l'Université Grenoble Alpes :

- Architecture Environnement & Cultures Constructives, équipe d'accueil porteuse du Labex éponyme, dont l'objectif est de participer à la théorisation de la « recherche par le projet » en s'appuyant sur des travaux organisés selon 7 axes thématiques : précédents et projet ; transitions et transformation ; territoires, construction sociale et matérialité ; établissements humains et milieux contraints ; habitats ; matériaux ; patrimoines.

- AAU\_Cresson, équipe grenobloise de l'UMR Ambiances Architectures Urbanité commune avec le site de Nantes et le CNRS, dont les recherches sont ancrées dans les dimensions spatiales de nos sociétés, à travers le prisme sensible des ambiances, les différentes formes de matérialités architecturales, et les multiples dimensions sociales et culturelles des urbanités.

- Méthodes et Histoire de l'Architecture, équipe d'accueil, structurée autour de deux axes : l'histoire critique de l'architecture et les outils et méthodes de la conception architecturale et urbaine.

L'école porte plusieurs chaires partenariales (sur l'habitat, le numérique, la « territorialisation », et avec l'UNESCO sur les architectures de terre), et un réseau scientifique thématique, le « Réseau International Ambiances ». L'ENSAG est la seule école d'architecture à porter un laboratoire d'excellence (Labex AE&CC).

Au-delà de ces projets, l'école dispose d'une capacité très forte à répondre à des appels à projets, nouant ainsi des partenariats diversifiés et confortant le financement de la recherche.

## DESCRIPTIF DU POSTE – *missions et activités principales, charges pédagogiques et scientifiques, autres enseignements, autres tâches, perspectives d'évolution*

3 000 caractères au maximum, espaces compris

### Cadrage :

L'ENSA Grenoble recrute un(e) enseignant(e) chercheur(e) ayant une compétence en philosophie et sociologie urbaine. L'enseignant(e) chercheur(e) devra contribuer à l'enseignement des sciences sociales et humaines en général et de la philosophie appliquée à l'architecture en particulier, ceci par la direction de cours et de séminaires, mais aussi par des collaborations avec l'enseignement du projet et les pratiques d'expérimentation.

Ce poste vise à renforcer certaines des orientations scientifiques fortes de l'ENSAG, identifiées par l'HCERES, à savoir ici les enjeux socio-écologiques et de justice spatiale.

### Charges pédagogiques :

- En cycle licence, il s'agit de prendre en charge à travers des cours magistraux et la possibilité d'un intensif les thématiques suivantes : l'expérience esthétique et les pratiques d'habiter, la politique des ambiances et des atmosphères, et plus largement sensibiliser aux approches des humanités environnementales sur la crise écologique et la manière dont elles interrogent l'architecture et les manières de la concevoir.
- En cycle master, il s'agit de participer, avec les autres professeurs de l'ENSAG, aux enseignements d'initiation à la recherche et de mettre en place un séminaire en lien à un ou plusieurs parcours de master sur les théories philosophiques de l'architecture.

### Participation au collectif :

La personne recrutée sera tenue d'assurer des tâches complémentaires qui concernent notamment :

- Les réflexions spécifiques au champ disciplinaire concerné, en collaboration active avec les autres champs
- Les réflexions en cours sur les thèmes stratégiques pour l'ENSAG: transition socio-écologique, transition numérique, apprentissage expérientiel, justice spatiale, interventions dans l'existant, médiation
- L'encadrement des mémoires, des stages, des césures, des mobilités, etc.
- L'encadrement des rapports d'études
- La participation à l'encadrement de Projets de Fin d'Études

- Les jurys d'UE, de semestres, d'années, de fin de cycle
- Les projets, instances et commissions de l'école
- Le rayonnement de l'école

## CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE – spécificités du poste, contraintes, sujétions, liaisons fonctionnelles, liaisons hiérarchiques

1 500 caractères au maximum, espaces compris

**Liaisons hiérarchiques :** sous l'autorité de la Directrice

**Liaisons fonctionnelles :** avec l'ensemble de la communauté enseignante et scientifique, avec l'ensemble de l'administration, avec les partenaires académiques, industriels et issus des territoires

**Perspectives d'évolution :** selon filière et corps d'appartenance

**Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :** poste à pourvoir pour la rentrée universitaire 2022

*Le temps de travail de référence des professeurs et des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture est constitué :*

*1° Par les services d'enseignement déterminés par rapport à une durée annuelle de référence égale à 320 heures de travaux dirigés ou 192 heures de cours magistraux ou toute combinaison équivalente en formation initiale, continue ou à distance. Ces services d'enseignement s'accompagnent de la préparation et du contrôle des connaissances y afférentes ;*

*2° Par une participation aux travaux d'une unité de recherche, dans les conditions fixées par l'article 2 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture.*

## DESCRIPTIF DU PROFIL RECHERCHE

3 000 caractères au maximum, espaces compris

### 1 - Expériences et compétences souhaitées

#### **Compétences :**

- Faire état d'une attitude critique et d'un engagement sur les mutations environnementales et sociétales qui accompagnent notre entrée dans le XXI<sup>e</sup> siècle, dans le cadre de l'enseignement et de la recherche
- Faire état d'une pensée de l'architecture à différentes échelles et d'une capacité à analyser comment elle peut agir sur les grands enjeux écologiques contemporains
- Faire état d'une capacité à proposer et mettre en œuvre des modes pédagogiques réflexifs et/ou expérientiels s'inscrivant dans les orientations stratégiques et la culture de l'école
- Disposer d'une culture ouverte de l'architecture (écologiquement, culturellement, géographiquement, socialement, etc.), de son histoire et de ses acteurs
- Savoir travailler en collaboration au sein d'une équipe aux disciplines et compétences plurielles. L'attention du/de la candidat.e est attirée sur le fait que les projets pédagogiques et de recherche devront être montés en étroite collaboration avec les ressources et les projets d'enseignement et de recherche déjà présents au sein de l'ENSAG en œuvrant à leur développement
- Capacité à produire une réflexivité sur l'enseignement de la discipline en ENSA
- Autonomie dans le montage et la conduite d'enseignements

#### **Expérience :**

- Attester d'une expérience solide de l'enseignement et de la recherche

#### **Savoir-être (compétences comportementales) :**

- Avoir des capacités d'écoute et de dialogue, d'animation de projets
- Être bienveillant, en particulier avec les étudiants

### 2 –Rattachement scientifique

Le/la candidat.e devra, avec ses propres productions, venir renforcer les travaux et les activités scientifiques d'une équipe de l'école et participer à l'animation de réseaux scientifiques habilités dont l'école est porteuse. Il/elle contribuera, avec ses collègues

du même champ, mais aussi des autres champs, au renforcement des liens entre enseignement et recherche, en particulier sur le sujet des ambiances et des atmosphères architecturales et urbaines, des humanités environnementales et des questions d'expérience esthétique.

Au sein de l'équipe Cresson du laboratoire AAU, le/la candidat/e développera des travaux de philosophie de l'architecture et de la ville. Il/elle devra contribuer à l'évolution des recherches sur les ambiances (la question du sensible dans les SHS, l'histoire et l'internationalisation de la notion, le croisement avec les enjeux esthétiques, écologiques et démocratiques, le croisement avec les différents courants de pensées concernant la ville et les territoires, etc.). Il/elle devra s'engager dans la direction de thèses. Un investissement fort dans l'animation de la recherche est attendu.

### 3 - Diplômes requis

- HDR en SHS (Philosophie, sociologie, anthropologie, etc.)

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES *(ne pas modifier)*

### Autres informations

*Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e*

*Les candidatures seront examinées collégalement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.*

*Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.*

Mentions légales à faire figurer obligatoirement dans le champ de l'offre PEP

## FONDEMENT JURIDIQUE DU RECRUTEMENT *(textes encadrant les opérations de recrutement)*

**Décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture**

Notamment pour le concours : les articles 31 et 34 pour le corps des maîtres de conférence, et les articles 48 et 51 pour le corps des professeurs :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725/>

### Liste de pièces à fournir :

Se reporter à l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786>

### Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSA de Grenoble.

## CANDIDATURE

### Lien du site

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/recrutement-ensa-2022>

### Personne à contacter

wozniak.m@grenoble.archi.fr

### Autre personne à contacter

grandvoignet.p@grenoble.archi.fr

Adresses électroniques uniquement